

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2019
RELEVÉ D'AVIS

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2019,

Les points de l'ordre du jour suivants ont été approuvés par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique :

1- Approbation du PV de la séance du 05/03/2019

Membres en exercice : 41
Votes : 31 Pour : 29
 Contre : 0
 Abstentions : 2

2- Régime dérogatoire d'admission en seconde année de Master

Membres en exercice : 41
Votes : 31 Pour : 28
 Contre : 3
 Abstentions : 0

3- Évolution de l'offre de formation – Master mention « Gestion des territoires et développement local » – UFR LCSH – Modification d'un intitulé de parcours (DÉLIBÉRATION)

4- Tarification FC – UFR de Biologie

Membres en exercice : 41
Votes : 31 Pour : 21
 Contre : 3
 Abstentions : 7

Le Président,

Mathias BERNARD